

Comment savoir si un ralentisseur est aux normes .

Soyons clairs : Je comprends très bien que l'on puisse avoir des raisons de ne pas apprécier les ralentisseurs et préférer d'autres aménagements plus doux pour faire ralentir, par exemple des écluses ou des chicanes ([Ecluses et chicanes](#)) mais pour prétendre qu'un ralentisseur n'est pas conforme à la norme, il ne faut pas se contenter de sentiments subjectifs, il faut le vérifier.

Un ralentisseur est conçu pour qu'on ralentisse à 30 km/h et si on passe à 35 ou 40 km/h et on est secoué, donc on dit immédiatement qu'il n'est pas aux normes, sans pour autant avoir vérifié sa hauteur car pour vérifier il faudrait une règle, une planche, très longue (au moins 6 m), très bien horizontale, et ça ne se trouve pas.

Vérifier la hauteur à l'aide de deux boîtes métalliques de boisson de 33 cl

Voici donc comment vérifier si la hauteur du ralentisseur est correcte c'est à dire entre 9 et 11 cm ($10\text{cm} \pm 1\text{cm}$).

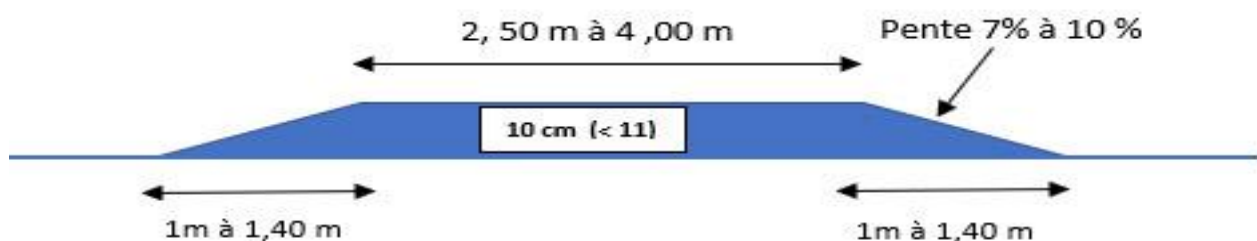
Placer, de chaque côté du ralentisseur, une boîte métallique courante de boisson de 33 cl (thé froid, Coca-cola, Fanta, ou autre) : elles font 11,5 cm.

Mettre sa tête près du sol pour viser les deux boîtes. Si l'on aperçoit le dessus de la boîte située de l'autre côté, cela montre que le ralentisseur ne dépasse pas la hauteur de 10 cm ($\pm 1\text{cm}$) fixée par la norme.



Le bruit. Un autre défaut attribué à certains ralentisseurs est le bruit généré par les véhicules qui le franchissent. Théoriquement, à 30 km/h cela ne devrait pas faire trop de bruit, mais si la hauteur du ralentisseur est trop faible (inférieure à 10 cm) ou si la pente du rampant est faible (inférieure à 7%), les véhicules pourront le franchir à plus forte vitesse (40 km/h par exemple), et là cela fera effectivement du bruit. Il faut donc se tenir strictement à la norme : pour éviter le bruit, éviter de descendre à moins de 10 cm de hauteur.

Vérifier les autres caractéristiques :



Autres conditions d'implantation des ralentisseurs (trapézoïdal ou circulaire) il faut :

- Que le trafic soit inférieur à 3 000 v/j, cela correspond à des pointes de 300 v/h
- Que la déclivité de la rue soit inférieure à 4%
- Qu'il soit à plus de 40 m d'un virage serré (rayon inférieur à 40 m)
- Limiter la vitesse à 30 km/h (soit situé en zone 30, soit mettre un panneau 30)

Nota : Ne pas confondre les ralentisseurs avec les plateaux surélevés qui sont aussi des aménagements faits pour ralentir. Ils sont plus longs (10 à 30 m) : cliquer sur [Les plateaux](#)